

Informations de base	
2024/2842(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Mesures visant à réduire les captures accidentelles de dauphin commun (Delphinus delphis) et d'autres petits cétacés dans le golfe de Gascogne Subject 3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche 3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	PECH Pêche		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
30/09/2024	Publication du document de base non-législatif	C(2024)06800	
30/09/2024	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
09/10/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
27/11/2024	Résultat du vote au parlement		
27/11/2024	Décision du Parlement		
10/12/2024	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2024/2842(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Base juridique	Règlement du Parlement EP 114-p03
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	PECH/10/01045

Portail de documentation				
Parlement Européen				

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution faisant objection à l'acte délégué		B10-0178/2024	20/11/2024	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2024)06800	30/09/2024	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	